



Construire la stratégie RSE de mon entreprise

Formation J2 délivrée par We Can / Mars 2024

Horaires : 9h-12h00 / 14h-17h





Le programme :

9h-9h30 : Introduction de la formation

9h30-12h00 : Identification des parties prenantes et évaluation de leur importance stratégique (travail en intelligence collective)

14h-16h00 : Élaboration des priorités d'action compte tenu de la matérialité de l'entreprise Moscatelli (travail en intelligence collective)

16h-16h30 : Échanges/questions

16h30-17h00 : Point de la journée

IDENTIFIER LES PARTIES PRENANTES



Étape 1 :

Identifier les parties prenantes qui sont impactées ou qui ont un impact sur l'entreprise.

Étape 2 :

Les hiérarchiser pour pouvoir établir une stratégie de responsabilité sociale cohérente et **dialoguer avec elles**.

Cette action permet de gérer ou d'anticiper les conflits d'intérêts et de piloter les risques.

ÉLABORER LES PRIORITÉS D'ACTION SELON SA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Pour identifier sa responsabilité sociétale, l'entreprise a intérêt à définir **sa matérialité** :

Quels sont les domaines d'action les plus pertinents sur lesquels elle doit agir compte tenu de son activité et de ses parties prenantes, sur chaque question centrale ?

LES BONNES PRATIQUES RSE CHEZ MOSCATELLI : SÉCURITÉ INFORMATIQUE

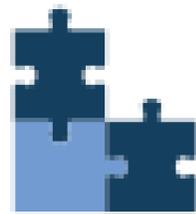
- **Sensibiliser vos employés à la sécurité informatique** et aux risques du phishing
- **Travailler avec vos fournisseurs** et partenaires pour vous assurer que leurs produits et services informatiques (logiciels, SaaS) sont bien sécurisés
- Investir dans de solides **mesures de sécurité informatique** pour protéger les données des personnes
- Respecter le **RGPD**, le Règlement général européen sur la protection des données
- Être proactif dans la **gestion des risques** et des incidents de sécurité informatique
- Faire preuve de transparence en cas de brèche dans la sécurité des données
- Mettre en place des procédures d'**amélioration de la qualité** pour éviter de voir un incident se (re)produire

LES BONNES PRATIQUES RSE CHEZ MOSCATELLI : DIALOGUER AVEC LES PARTIES PRENANTES

- La mise en place de **comités consultatifs** de parties prenantes qui se réunissent une à deux fois par an, (souvent en présence du PDG et du comité exécutif), avec pour objectif d'examiner l'avancement du programme RSE de l'entreprise
- La mise en place de **forums, groupes de travail, consultations ou plateformes collaboratives** pour co-construire en associant plus largement les parties prenantes. C'est aussi l'occasion pour l'entreprise de confronter sa stratégie et ses matrices de risques avec les parties prenantes
- La mise en place de **journées thématiques avec les fournisseurs, sous-traitants...** pour partager avec eux des expériences et des enseignements sur des sujets spécifiques (de risques, de respect de droits humains,...). Ces rencontres peuvent inclure des sessions de formation sur la stratégie RSE de l'entreprise
- Les échanges avec les parties prenantes peuvent être bilatéraux (avec une catégorie spécifique) ou multilatéraux (conférences, tables-rondes, forums, comités consultatifs...)

Ces instances de dialogue et de concertation permettent aux entreprises de sélectionner les idées et suggestions les plus pertinentes et de les mettre en œuvre. Penser à assurer le suivi de ces dialogues.

LES BONNES PRATIQUES RSE CHEZ MOSCATELLI : LES MESURES ANTI-CORRUPTION



En tant que **dirigeant**, adoptez une **attitude exemplaire** et **affichez** que votre entreprise ne tolère pas la corruption (dans votre règlement intérieur, sur votre site Internet, etc.).



Identifiez des manières de procéder qui pourraient présenter des risques : export, contact avec les gros partenaires, utilisation d'intermédiaires commerciaux, soumission, aux marchés publics ou obtention d'autorisations administratives par exemple.



Mettez en place des **consignes** pour encadrer les relations avec vos partenaires, notamment en matière de cadeaux et invitations (offerts comme reçus), de conflits d'intérêts, de sponsoring, etc.



Informez et formez votre personnel régulièrement à la lutte anticorruption. **Sensibilisez-le** à la prévention des conflits d'intérêts.

LES BONNES PRATIQUES RSE CHEZ MOSCATELLI : LES MESURES ANTI-CORRUPTION



Renseignez-vous sur l'**intégrité** de vos principaux partenaires notamment si vous faites appels à des agents commerciaux.



Informez vos personnels qu'ils peuvent vous **alerter**, de manière confidentielle, sur toute situation qui leur paraît douteuse.



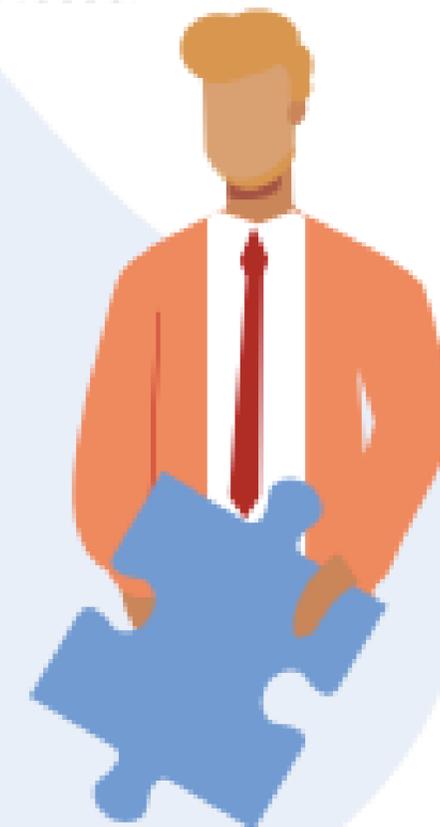
Contrôlez régulièrement l'application des consignes et plus souvent dans les activités identifiées comme à risques.



Tenez votre **comptabilité** rigoureusement en suivant les principes en vigueur et **vérifiez** notamment qu'aucune écriture n'est passée sans justificatif.



Sanctionnez si les consignes ne sont pas appliquées.



LES BONNES PRATIQUES RSE CHEZ MOSCATELLI : LES MESURES ANTI-CORRUPTION



(>> Cliquer sur l'image pour lancer la video)

LES BONNES PRATIQUES RSE CHEZ MOSCATELLI : AGIR EN FAVEUR DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE CHEZ LES FOURNISSEURS

- Mesurer l'impact environnemental de l'activité du fournisseur (produits éco-labellisés, gestion des déchets, des mesures d'atténuation des GES...)
- L'obtention de la norme 14001, de certifications, de labels, la mise en place de chartes
- La mise en place d'une politique d'inclusion et de diversité
- Le respect des droits de l'homme (choix de ses sous-traitants, de ses implantations géographiques...)
- Sa réputation : qualité des produits, du respect des délais, de sa réactivité, sa solvabilité...

LES BONNES PRATIQUES RSE CHEZ MOSCATELLI : AGIR EN FAVEUR DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE CHEZ LES FOURNISSEURS



(>> Cliquer sur l'image pour lancer la video)

LES BONNES PRATIQUES RSE CHEZ MOSCATELLI : FAVORISER DES PRATIQUES LOYALES EN MATIÈRE DE COMMERCIALISATION

- Mise en place d'actions permettant de prévenir tout type de fraude à caractère commercial (**conformité des produits et des informations communiquées**).
- Respect la réglementation relative au droit de la **propriété intellectuelle** (brevets, marques, ...)
- Respect des dispositions réglementaires en matière de **droit de la concurrence** (abus de position dominante, entente)
- Dans ses actions de **lobbying**, l'entreprise bannit tout comportement tel que la manipulation, le chantage, l'intimidation ou la coercition
- Mise en place d'actions visant à prévenir tout type d'usurpation, contrefaçon, piratage et dénigrement
- Sensibilisation et encouragement de l'ensemble des parties prenantes à la mise en œuvre de dispositions visant à lutter contre les pratiques déloyales

Ces pratiques commerciales dites éthiques contribuent au bien-être général des communautés et de l'environnement.



CONSTRUIRE SES ENGAGEMENTS, SES INDICATEURS, LES PLANIFIER DANS LE TEMPS

PA 5 : Protéger les données personnelles et/ou confidentielles des parties prenantes
Niveau d'importance : Maîtrise :
Engagement #1 (description) :
Responsables :
Indicateurs :
Échéancier :
Suivi :

À RETENIR : CONSTRUIRE SA STRATÉGIE RSE

- ÉTAPE 1 : Faire un diagnostic de l'entreprise pour évaluer son niveau de maturité RSE
- ÉTAPE 2 : Identifier et hiérarchiser ses parties prenantes
- ÉTAPE 3 : Établir ses 5-6 priorités d'action (**ambitieuses, pertinentes, mesurables et atteignables**), selon les 36 domaines d'action d'ISO 26 000, ou les 25 domaines d'action du Label Lucie
- ÉTAPE 4 : Rédiger sa stratégie, ses engagements de progrès et le calendrier des actions
- ÉTAPE 5 : Constituer une équipe RSE, déployer la stratégie
- ÉTAPE 6 : Communiquer

La construction d'une stratégie solide prend quelques semaines à 6 mois.

La mise en oeuvre des actions de 1 à 3 ans.

Il est important de rester à l'écoute de son écosystème et de ses parties prenantes pour vérifier la pertinence de sa stratégie RSE en continu.

LE QUATUOR GAGNANT D'UNE STRATÉGIE RÉUSSIE

- 1- **S'informer et sensibiliser** les parties prenantes internes et externes aux engagements RSE de l'entreprise pour en faciliter l'appropriation
- 2- **Fixer ses objectifs** et bâtir une stratégie intégrée fondée sur le développement de nouveaux modèles et de partenariats spécifiques
- 3- **Interroger régulièrement sa stratégie** au regard de sa matérialité de ses enjeux
- 4- **Rendre compte auprès des parties prenantes**, sous différentes formes, de sa contribution aux enjeux de RSE et de sa culture d'entreprise

CONCLUSION



Un enjeu de responsabilité

Aligner la stratégie RSE aux valeurs de l'entreprise



Un enjeu d'innovation

Savoir adapter sa stratégie et son organisation et ses ressources à son écosystème qui évolue



Un enjeu de survie

Garantir la pérennité de son entreprise

La RSE ne peut plus se concevoir indépendamment du modèle économique de l'entreprise, mais comme un nouveau modèle d'affaires.

NOUS CONTACTER :

T : 04 42 16 60 00 / 06 60 09 19 07
CONTACT@WECAN-CONSULT.COM

255 AVENUE DE GALILÉE
13 090 AIX-EN-PROVENCE

WWW.WECAN-CONSULT.COM



MARIE BRABANT
FONDATRICE

